

WEB'1HEURE

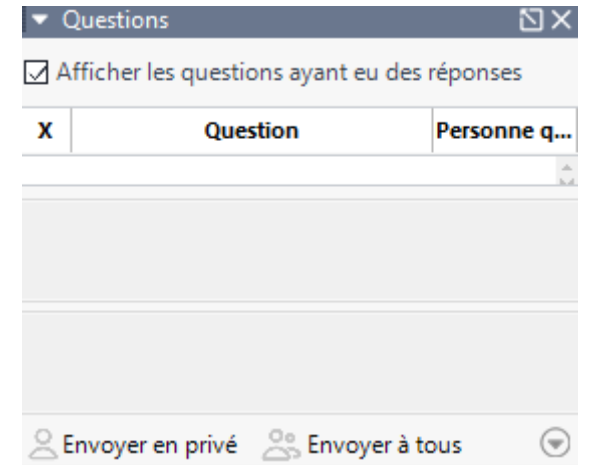
VACCINATION COVID-19

21 janvier 2021

1

Introduction

- Point de **situation de la vaccination** en Nouvelle-Aquitaine
- **Modalités d'organisation envisagées** d'ici mars
- Réponses aux **questions / réactions** remontées pendant la présentation via l'icône **Questions** à votre disposition – 20 min



- La **disponibilité des vaccins** guide et sert de prétexte à l'organisation actuelle
 - Constat : nous ne sommes pas encore dans le temps de la vaccination en cabinet de médecine générale
 - Les centres de vaccination répondent à l'urgence et associent les médecins généralistes libéraux

- **Attentes multiples** des médecins généralistes
 - Souhait ou pas de vacciner en cabinets
 - Multiplicité des solutions organisationnelles
 - Gérer les priorités définies par les médecins traitants qui connaissent leurs patients

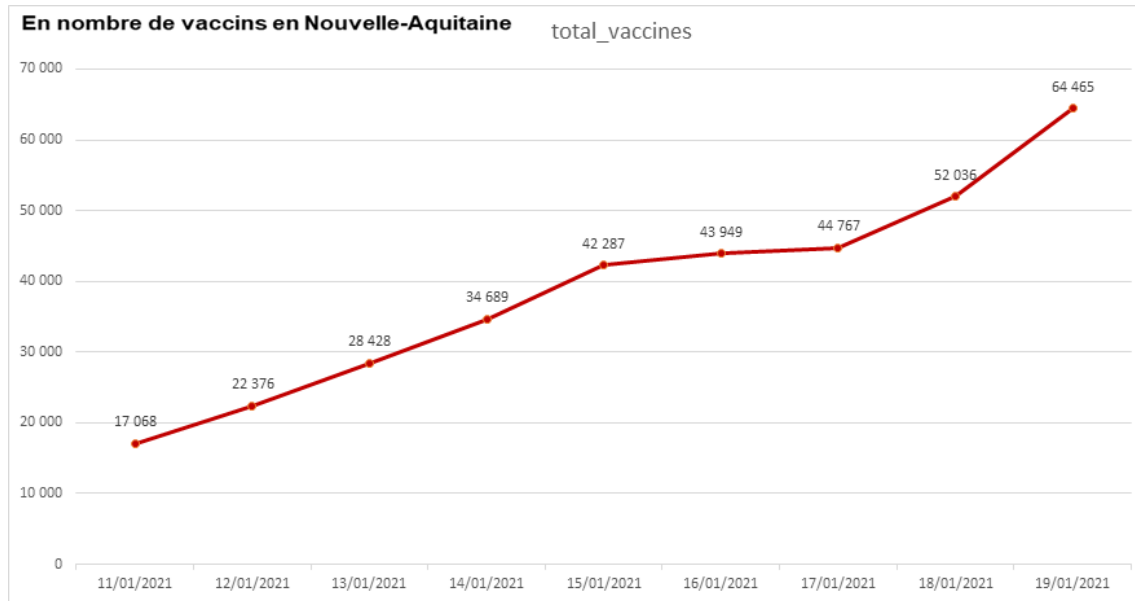
- **Objectif : préparer la phase suivante**
 - Agilité de l'organisation vaccinale par la médecine générale
 - Organisation à court terme et moyen terme

2

Point de situation en Nouvelle-Aquitaine

■ Avancement de la vaccination

– Nombre de personnes vaccinées en NA



- Même tendance que la courbe nationale
- Objectif : 100.000 patients d'ici fin janvier

– Populations cibles

Phases	Populations	Calendrier
1	EHPAD, USLD	✓
2	75 ans Professionnels + 50 ans ou avec comorbidités Résidents ESMS 65 ans à partir du 25/01	✓
3	Patients à risques Autres PS	✓
4	Personnes vulnérables, précaires et professionnels en charge	Fin printemps
5	Toutes populations de 18 ans et +	Avant l'été

- △ Non respect des priorités populationnelles dans la plupart des centres

État des lieux



■ 114 centres de vaccination en place

- Cartographie à partir des informations ARS (compléments à nous remonter)
- Qui peut ouvrir un centre et comment ?
 - Hôpitaux, cliniques, libéraux, collectivités territoriales
 - Répondre à un cadre de recommandations
 - Accès à toutes patientèles avec un objectif d'absorber un nombre important de patients 5 jours / 7
 - Validation par la Préfecture après avis de la DD ARS
 - Centres dédiés Pfizer
- Demande de l'URPS Médecins : ouverture de **vacations aux médecins traitants** sur lesquelles vacciner leur patientèle

Calendrier d'approvisionnement des 6 vaccins

Nombre de doses reçues cumulées, en millions

SOUS RÉSERVE DU RESPECT DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET DES OBTENTION D'AMM

	Date d'AMM par l'EMA	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	Post S2 2021
Pfizer ¹	21-dec 2020	0,5	2,6	5	9	14	20	26	49
Moderna	06-jan 2021		0,1	0,8	1,5	3	5	7	24
Sous-total Pfizer et Moderna		0,5	3,7	5,8	10,5	17	25	33	73
AstraZeneca	<i>Février 2021</i>			5	9	13	19	28	44
CureVac	<i>Mars 2021</i>				2	4	6	8	34
Janssen/J&J	<i>Avril 2021</i>					3	5	8	30
Sanofi-GSK	<i>Q3/Q4 2021</i>								45
Nombre total de doses (sous réserves des livraisons des laboratoires)		0,5	3,1	10	21	37	56	77	225
Potentiel de vaccination (avec taux de perte de 30 %, pouvant être amélioré)		0	1	4	7	14	21	30	87

Sujet prioritaire : gérer l'approvisionnement **progressif**

Disponibilités des vaccins

Particularités des premiers vaccins à disposition

	Pfizer	Moderna
Type de vaccin	ARN Messenger	ARN Messenger
Chaîne du froid (congélation)	-80°C	-20°C
Conservation réfrigérateur (+2 à +8°C)	5 jours	30 jours
Conservation après ouverture	6 heures	12 heures
Nombre de doses	5 à 6 (nécessite une dilution)	10 (prêt à l'emploi)
Délai pour le rappel (2° injection)	21 à 42 jours	28 jours
Effets secondaires	Réactions locales (douleur, rougeur...), fatigue, céphalées, myalgies, frissons, arthralgies, fièvre, lymphadénopathie	Fatigue, céphalées, myalgies, frissons, arthralgies, fièvre
Point d'attention	Chaîne du froid complexe	1 seul déplacement possible pendant 2h maximum après sortie chaîne du froid

Organisation de la vaccination



- Cartographie des sites
- Protocoles pour les cabinets

FAQ



- Vaccination
- Cabinet et patientèle

Suivi épidémiologique



- Point hebdomadaire sur les données
- Surveillance épidémiologique : **MedVigie.org**

Outils pratiques



- Affiches
- Gestion des DASRI
- MesVaccins.net
- MonMédecin.org



3

Modalités d'organisation à venir

- Vaccination de la population générale : réalisée de manière **privilégiée par les médecins traitants** auprès de leur patientèle
 - Le cabinet médical : lieu **permanent** de la vaccination
 - Proximité territoriale
 - Connaissance du patient : ciblage des priorités
 - Capacité à réguler le flux des patients au regard de la montée en charge des stocks de vaccins
 - Préconiser le maintien d'une **consultation pré-vaccinale** en amont de l'injection
 - Les centres de vaccination : lieux **éphémères** complémentaires

■ Préparation de la **vaccination par les généralistes**

- Vaccins disponibles :
 - Moderna
 - AstraZeneca
 - Curevac ...
 - Si possible Pfizer (dialogue en cours avec les institutions)
- Un **protocole organisationnel** pour sécuriser l'acte et prendre en compte les particularités des vaccins

■ Proposition de l'ARS de mise en place en **2 temps**

- Début février : **démarrage progressif**
 - Stock **Moderna** réservé au secteur libéral mais **besoin de régulation car stocks réduits**
 - Besoin d'identifier des pharmacies pour centraliser les 1ers flux dans le respect de la chaîne du froid (éventuellement avec l'appui des biologistes équipés de congélateurs à -20°C)
 - Nombre limité de cabinets qui pourront recevoir des doses pendant ce 1^{er} mois
- Début mars : **déploiement sur tous les cabinets**
 - Augmentation des stocks Moderna et arrivée progressive des autres vaccins

■ Alternatives pour ceux qui ne souhaitent pas vacciner dans leur cabinet

— Petits centres de vaccination

- Mise en place par des professionnels de santé libéraux souhaitant se regrouper sur un site de **proximité** sur leur territoire pour **quelques vacations** par semaine
- A disposition : une **check-list pour l'organisation** opérationnelle et être recensé par la Préfecture

— Gros centres de vaccination :

- Dédier des vacations aux médecins traitants pour vacciner leur patientèle
- Gérer en **priorité les patients les plus fragiles adressés par les médecins traitants** suite à consultation pré-vaccinale

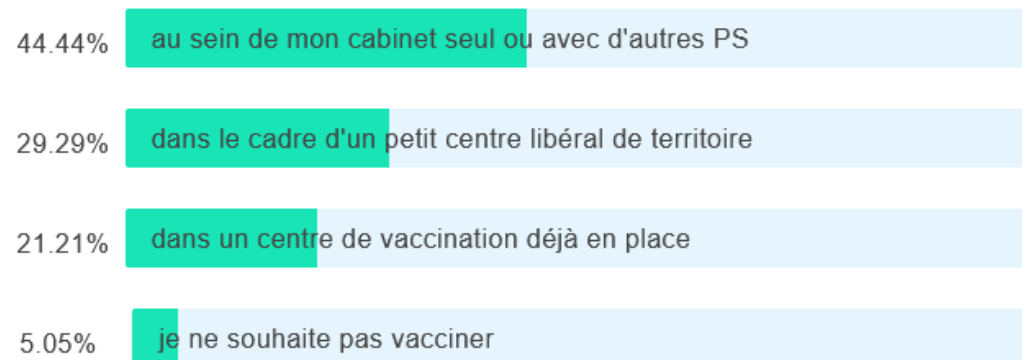
Organisation – Principes généraux

Dr Jean-Luc Delabant – URPS Médecins Libéraux NA

■ **Votre avis** : un sondage vous est soumis pour connaître vos préférences sur les lieux de vaccination ?

1 sur 1. Je souhaite vacciner

Choix multiple avec une réponse



■ Couverture de la **responsabilité médicale** de l'acte vaccinal

- Modalités identiques à celles prévues dans le cadre des vaccinations obligatoires
- Prise en charge par l'ONIAM au titre de la solidarité médicale
- Cf. courrier du Ministre à l'Ordre des Médecins

■ Renforcement des **ressources** en cabinet

- Recours à un remplaçant en complément du maintien de l'activité du médecin installé : demande de dérogation à adresser à votre Ordre départemental

■ Rémunérations de la vaccination

- A l'acte (quelque soit le lieu)
- Au forfait (uniquement pour EHPAD, ESMS, centre de vaccination)

4

Réponses à vos questions

5

Prochain rendez-vous

Prochain rendez-vous

■ **Date : mercredi 3 février à 20h**

■ **Contenu** défini en fonction des :

- Demandes, suggestions que vous aurez formulées
- Orientations nationales et discussions menées avec l'ARS